

# Résultat de notre enquête salaire : il manque plus de 300 € tous les mois !

**Plus de 1 760 salariés ont déjà répondu à notre enquête salaire, qui a reçu un bon accueil dans tous les secteurs.**

Et le résultat est sans appel :

**Il nous manque près de 340 euros tous les mois sur la paye !**

C'est évidemment une moyenne. Si, pour une petite poignée de salariés qui ont répondu, le montant de la paye leur semble suffisant, pour beaucoup d'autres en revanche il manque plus que ces 340 euros... y compris pour des Etam ou des cadres.

**Depuis des années maintenant, la CGT revendique 300 € en plus par mois.**

Beaucoup de salariés nous l'ont dit : avec le blocage de nos salaires depuis des années, ce que nous gagnons ne nous suffit plus.

**Et cette enquête le confirme encore : nous avons raison de dire que c'est ce qu'il nous manque sur la paye, car c'est une réalité partagée par des centaines d'entre vous dans l'usine !**

**Mercredi 8 février, lors la 2<sup>e</sup> réunion sur les salaires, la direction va annoncer ses propositions d'augmentation des salaires. Le 23 février, PSA annoncera un nouveau record de bénéfices...**

**La CGT défend une revendication essentielle : l'augmentation du  salaire de base  de 300 € par mois pour tous les salariés.**

Le salaire de base c'est l'essentiel de notre paye. C'est avec ça que l'on doit vivre tous les mois. Chez PSA, la paye d'un ouvrier en doublage sur chaîne (CDI ou intérimaire) est constituée :

- à 84,6 % du salaire de base
- à 7,2 % du 13<sup>ème</sup> mois
- à 5,8 % de la prime d'équipe (ICH)
- à 1,5 % de la prime de ligne montage
- à 0,9 % de la prime de rentrée

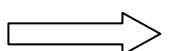
**Augmenter le salaire de base a des conséquences directes :**

- L'augmentation tombe tous les mois
- Augmentation des primes qui sont liées au salaire de base
- Augmentation de notre future pension de retraite
- Augmentation de la prime en cas de départ (volontaire ou non).

**Prime d'intéressement : la triple arnaque !**

Avec le NCS et le NEC (NCS 2), la direction remplace les augmentations générales du salaire de base par une prime d'intéressement qu'elle calcule comme ça l'arrange...

Toucher 1 000 ou 2 000 € est toujours bon à prendre, surtout que cet argent vient de notre travail.



Mais derrière l'effet de la somme se cache une belle arnaque :

**Arnaque n°1** : la prime d'intéressement n'est pas cotisable. Autant de perdu pour le calcul de la retraite ou de la prime de départ (volontaire ou non).

**Arnaque n°2** : par contre, elle reste imposable (CSG + CRDS + impôt sur le revenu).

**Arnaque n°3** : son montant est aléatoire et incontrôlable :

**2015** : 1,2 milliard de bénéfice a donné 1 650 € net de prime d'intéressement.

**2016** : les bénéfices vont quasiment doubler. La prime devrait logiquement doubler (3 200 €)

Alors pourquoi entend-on parler d'une prime de seulement 2 000 € ?

**La vraie bataille : imposer une réelle augmentation du salaire de base !**

**A l'extérieur, les politiciens véreux se gavent avec nos impôts !**

**Dans l'entreprise, les actionnaires se gavent avec notre travail !**

**Nous avons assez fait d'efforts comme ça !**

## Blocage des salaires : Plus de 4 000 euros perdus en 4 ans !

En 2013, 2014 et 2015, nos salaires de base ont été bloqués = 0 € d'augmentation.

L'an dernier, nous avons eu environ 10 € net d'Augmentation Générale.

Il faut remonter à 2012 pour trouver une augmentation légèrement supérieure : 33 € net par mois.

**Voici le calcul de ce que chaque salarié a perdu sur son salaire de base, depuis 2013.**

**La perte se monte à 4 160 € !!**

*Nous avons pris comme exemple un salarié qui touche 1 500 € par mois, et nous avons calculé :*

- *ce qu'il a réellement touché chaque mois, avec le blocage pendant 3 ans et les 10 € en moyenne de 2016 (colonne « avec blocage »)*
- *ce qu'il aurait touché avec une augmentation mensuelle de 33 € net comme en 2012 (colonne « sans blocage »)*

	avec blocage	sans blocage	Perte sur le salaire	
			par mois	sur 13 mois
2011	1 500	1 500		
2012	1 533	1 533	0	0
2013	1 533	1 566	33	429
2014	1 533	1 599	66	858
2015	1 533	1 632	99	1287
2016	1 543	1 665	122	1586

**TOTAL 4 160 €**

**En 4 ans, c'est une perte moyenne de 80 euros par mois, rien que sur le salaire de base !**

À cela, il faut ajouter les mesures du NCS qui sont toujours appliquées

**Et pendant que nos salaires étaient bloqués, PSA a accumulé 2,4 milliards de bénéfices en 18 mois et a augmenté ses réserves.**

**Il est temps d'obtenir une réelle augmentation de salaire !**